

SÉANCE DU
27 JUIN 2019

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 70

OBJET

**Affectation du résultat de
fonctionnement de
l'exercice 2018 -
Budget annexe du Service
de Soins Infirmiers à
Domicile de la commune
historique de Saint-
Germain-en-Laye**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 juin 2019
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 28 juin 2019
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 juin 2019

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix-neuf, le 27 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin deux mille dix-neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents:

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur OPHELE, Madame GUYARD, Monsieur PETROVIC, Monsieur de l'HERMUZIERE, Monsieur RICOME, Monsieur AGNES, Monsieur PRIoux, Monsieur PAQUERIT, Madame VERNET, Madame PHILIPPE, Madame de JACQUELOT, Monsieur VENUS, Madame ADAM, Monsieur CHELET, Monsieur COMBALAT, Madame BURGER, Madame AZRA, Madame de CIDRAC*, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame LIBESKIND, Madame MEUNIER, Madame OLIVIN, Monsieur HAÏAT, Monsieur PAUL, Monsieur GOULET, Monsieur MORVAN, Monsieur CADOT, Madame PERINETTI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame RHONE, Monsieur ROUXEL, Madame CERIGHELLI

*Madame de CIDRAC présente à partir du dossier 19 F 03

Avait donné procuration:

Monsieur LETARD à Madame GUYARD
Monsieur MERCIER à Monsieur OPHELE
Madame DORET à Madame LESUEUR
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER
Monsieur COUTANT à Madame HABERT-DUPUIS
Madame DILLARD à Monsieur VENUS
Madame DEBRAY à Monsieur LEVEL
Monsieur JOUSSE à Monsieur BATTISTELLI
Madame AGUNET à Monsieur HAÏAT
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Monsieur LEGUAY à Monsieur PERICARD
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame RICHARD
Madame LESGOURGUES à Monsieur CADOT
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES

Etait absent:

Monsieur MITAIS

Secrétaire de séance:

Monsieur AGNES

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2018 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2018 du budget annexe du service de Soins Infirmiers à Domicile dont les résultats vous sont rappelés ci-après :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat 2018
Fonctionnement	434 593,65 €	410 806,17 €	123 719,18 € (ordonnateur résultat n-2)	99 931,70 €
Investissement	10 240,37 €	2 460,00 €	23 361,51 € (ordonnateur résultat n-1)	15 581,14 €

Soit un résultat global 2018 de **115 512,84 €**

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter :

- l'excédent de la Section de Fonctionnement soit 99 931,70 € au financement de la Section de Fonctionnement
- l'excédent de la Section d'Investissement soit 15 581,14 € au financement de la Section d'Investissement.

Ces affectations seront concrétisées sur l'exercice 2019 pour la Section d'Investissement à l'occasion du budget supplémentaire 2019 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile de la commune nouvelle « Saint-Germain-en-Laye » et sur l'exercice 2020 pour le financement de la Section de Fonctionnement.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame LESGOURGUES (procuration à Monsieur CADOT), Monsieur PAUL, Monsieur GOULET, Monsieur MORVAN, Monsieur CADOT, Madame PERINETTI s'abstenant,

AFFECTE l'excédent de la Section de Fonctionnement, soit 99 931,70 € au financement de la Section de Fonctionnement et l'excédent de la Section d'Investissement, soit 15 581,14 €, au financement de la Section d'Investissement.

Ces affectations seront concrétisées sur l'exercice 2019 pour la Section d'Investissement à l'occasion du budget supplémentaire 2019 du budget supplémentaire 2019 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile de la commune nouvelle « Saint-Germain-en-Laye » et sur l'exercice 2020 pour le financement de la Section de Fonctionnement.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye